

**Secrétaire** : Laurent Lespinasse - DDFIP Logistique - Tél / 05.46.00.39.53

**Secrétaire adjoint** : Benjamin Essayan - Trésorerie de St Aigulin - Tél / 05.46.04.80.43

**Trésorier** : Claudine Gautronneau - Trésorerie de Rochefort Municipale - Tél / 06.37.01.35.17

**Trésorière adjointe** : Marguerite Guillard - SIE Marennnes - Tél / 05.46.85.83.58

## *CAPL n°2 cadres B du 8 novembre 2011.*

Le premier point de cette CAPL était le transfert de deux agents vers les cellules recouvrement des SIP de La Rochelle Est et Ouest, services très exposés du fait de la gestion de l'accueil de Fétilly dans les conditions d'organisation actuelles.

Comme nous l'avions fait lors du CTPD du 3 octobre dernier, Force Ouvrière a rappelé que ce qui valait dans l'ancienne TP Impôts de La Rochelle n'avait malheureusement pas été repris dans la mise en place de ces 2 SIP, à savoir, lors des échéances, un caissier qui encaisse appuyé par un voire deux guichetiers spécialisés dans le recouvrement.

La direction nous a, une nouvelle fois, dit que la résolution des problèmes d'accueil était en « phase de réflexion » et que « les solutions allaient arriver », à savoir un nouveau protocole d'accueil entre les 2 SIP et une éventuelle réorganisation de la caisse. Il serait temps, avant que les agents de ce service, déjà en état de fragilité, ne perdent complètement pieds.

La situation de détresse vécue actuellement par les agents exerçant des missions d'accueil du public a déjà été dénoncée par Force Ouvrière, notamment lors des CHS de cette année. Force est de constater qu'améliorer leur conditions de travail n'est pas une priorité de notre direction locale et que les prochaines suppressions d'emploi ne feront qu'aggraver ce constat.

Les mouvements proposés dans le cadre du rapprochement sont les suivants :

- transfert d'un emploi A vers le SIP LR Ouest
- transfert d'un emploi B vers le SIP de LR Ouest
- transfert de 2 emplois C (sujet de cette CAPL) et d'un emploi B vers le SIP de LR Est

Nous avons dénoncé ces transferts d'emploi qui laissent la trésorerie de La Rochelle Banlieue en sous effectif notoire car les tâches d'accueil, de caisse et de comptabilité seront désormais effectuées par le service communal déjà en surcharge de travail. Le mutisme de la direction à ce sujet laisse présager que les prochaines suppressions d'emploi trouveront la solution.

Les deux collègues ont accepté leur transfert vers les SIP de LR Est et Ouest.

Nos élus ont voté contre ce mouvement.

### Liste d'aptitude – année 2012

148 dossiers étaient présentés par les agents. 107 en filière gestion publique et 41 en filière fiscale. 11 postes sont proposés en filière gestion publique et 9 en filière fiscale. Notre direction propose d'en classer un supplémentaire par filière. Elle propose aussi 9 agents classés « excellent » en filière gestion publique et 6 en filière fiscale. Et va même jusqu'à soumettre 3 agents supplémentaires par filière, c'est à dire compléter les listes avant même le début de la CAPL. Nous sommes évidemment intervenus pour dénoncer cet absurdité, justifiée par une soi-disante « transparence ». Un classement d'agents « très bon » sera aussi effectué au cours de cette CAPL à hauteur du nombre d'agents classés « excellent ».

Les critères de sélection des dossiers sont exposés par la direction. Anciens dossiers classés repris (sauf exception), notation, bonification, avis « très favorable » pour la filière gestion publique, ancienneté, participation aux concours, et enfin, point le plus important à notre avis, soutien du chef de service ou du chef de poste. Ce dernier élément a retenu toute notre attention car il nous semble que de nombreux comptables n'ont pas pris la bonne mesure de la réunion des chefs de service sur ce sujet et leur absence a été fort préjudiciable à de nombreux dossiers. Une absence peut toujours se comprendre, l'absence de mail ou d'appel téléphonique au service RH pour soutenir un agent, moins. Les dossiers ne présentant pas de bonification maximum (+ 0,06) ou 2 avis très favorable (FGP) au cours des 5 dernières notations ont été écartés d'office.

Nous avons soutenus de nombreux dossiers, dont certains, pourtant excellents, seraient encore une fois restés dans l'anonymat sans notre action au cours de cette CAPL.

Le classement choisi par la direction après les débats est le suivant :

Filière gestion publique, classés « excellents »

- 1 – Fabien Lambert
- 2 – Sonia Menu
- 3 – Martine Raud
- 4 – Chantal Lombard
- 5 – Michelle Garnier
- 6 – Nicole Texier
- 7 – Sophie Gleyze
- 8 – Rachel Sellier
- 9 – Olivier Juzanx
- 10 – Michèle Grené
- 11 – Valérie Ménanteau
- 12 – Rosine Brissaud

Classés « très bon »

Claude Goedert, Marie-Hélène Sardain, Christine Guillaud, Claude Gleyze, Sandrine Jugieau, Isabelle Blanchard, Natacha Moquette, Sébastien Pilet, Nicole Saulnier, Fabrice Sanson, Corinne Hauspie, Véronique Bret

Nous avons voté « pour » ces propositions et « contre » la liste des autres agents restés « à revoir » car de nombreux dossiers auraient évidemment mérités un meilleur classement.

Filière fiscale, classés « excellents »

- 1 – Catherine La Guerche
- 2 – Michèle Bonner
- 3 – Marie-Cécile Pillet
- 4 – Martine Saboureau
- 5 – Christine Le Clech
- 6 – Brigitte Bouillaud
- 7 – Patrick de Zutter
- 8 – Nathalie Richard
- 9 – Mylène Cornec
- 10 – Vivianne Markiewicz

Classés « très bon »

Annie Chatelain, Françoise Lachenaud, Serge Gabet, Marie-Claire Poupon, Ludovic Artuso, Marie-Françoise Baillou, Marie-Noëlle Thibault, Michèle Nabot, Florence Bégaud, Dominique Brevet.

Nous avons voté « pour » ces propositions et « contre » la liste des autres agents restés « à revoir » car de nombreux dossiers auraient évidemment mérités un meilleur classement.

Vos élus en CAPL n°2 : Sandrine Lagier, Jeanine Pétronic, Dominique Russo Expert : Laurent Lespinasse